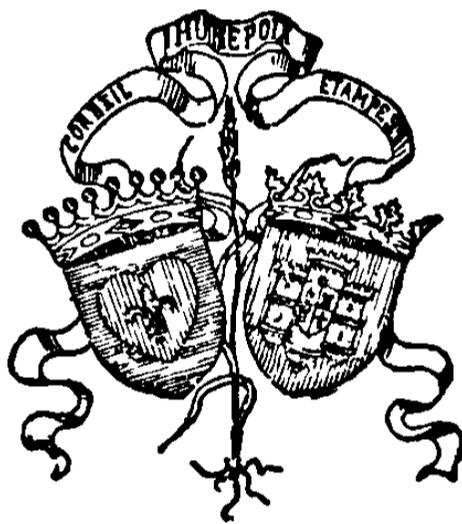


BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ
HISTORIQUE & ARCHÉOLOGIQUE
DE CORBEIL
D'ÉTAMPES ET DU HUREPOIX

13^e Année — 1907

2^e LIVRAISON



PARIS

ALPHONSE PICARD ET FILS, ÉDITEURS,

LIBRAIRES DES ARCHIVES NATIONALES ET DE LA SOCIÉTÉ DE L'ÉCOLE DES CHARTES

Rue Bonaparte, 82

—
MCMVII

UN MOT
SUR
JEHAN DE LA BARRE

PRÉVOST ET HISTORIEN DE LA VILLE DE CORBEIL

Jehan de la Barre fut Prévôt de Corbeil de 1607 à 1624. Nous lui devons de la reconnaissance pour avoir écrit l'histoire de cette ville, qu'il a publiée à Paris en 1647, sous le titre suivant :

LES ANTIQUITEZ DE LA VILLE, COMTÉ ET CHATELÉNIE DE CORBEIL, DE LA RECHERCHE DE M^e JEAN DE LA BARRE, CY-DEVANT PRÉVOST DE CORBEIL.

A Paris, chez Nicolas et Jean de la Coste (1), au mont S. Hilaire, à l'Escu de Bretagne : et en leur boutique à la petite porte du palais qui regarde le quay des Augustins. MDCXLVII, avec privilège du Roy.

Cet ouvrage, très estimé aujourd'hui, est devenu fort rare, car il n'a eu qu'une seule édition, et l'on compte les heureux qui en possèdent un exemplaire. Il est certain que de la Barre l'a écrit à Corbeil pendant sa Prévôté, vers 1620 ; et cependant il n'a été imprimé qu'en 1647. Dans sa préface, l'auteur indique les raisons qui l'ont décidé à imprimer son ouvrage qui devait rester en manuscrit pour ses amis, et cela explique qu'entre 1620 et 1647, il se soit fait, surtout chez les Minimes de Paris, des copies des Antiquités de Corbeil. Nous connaissons huit ou dix de ces manuscrits qui sont fort intéressants par les variantes qui s'y trouvent ; plusieurs, après le nom de l'auteur, portent les mots *Prévost de Corbeil*, tandis que d'autres, comme l'imprimé, disent *cy-devant Prévost de Corbeil*, ce qui prouve bien que de la Barre a écrit cet ouvrage à Corbeil, pendant sa Prévôté. Pourquoi ce long espace d'une trentaine d'années entre le

(1) Les imprimeurs Nicolas et Jean de la Coste étaient originaires de Corbeil, c'est ce qui les avait fait choisir par de la Barre pour imprimer son ouvrage.

manuscrit et l'imprimé ? C'est ce que l'auteur va nous dire dans un extrait de sa préface que nous reproduisons ci-dessous.

« Le premier avis que je reçus de Monseigneur de Villeroy lorsqu'il me gratifia de l'Office de Prévost de Corbeil, fut de me demander d'avoir soin de rechercher exactement tous les droits de la Comté de Corbeil, autrement qu'il me seroit mal séant de m'entremettre d'exercer un Office duquel j'ignorerois les droits, et la nature du lieu dont j'entreprendois le gouvernement ; et pour m'en faciliter les moyens, il me fit délivrer Lettres de Sa Majesté pour tirer et extraire des Archives publics (*sic*) toutes Lettres, Pancartes et Mémoires qui se trouveroient, concernant la Ville et Comté de Corbeil, ce que j'ay fait et exécuté le plus exactement qu'il m'a esté possible. De plus j'ay recherché, veu et leu tous les Chartiers et Lettres des Eglises et Monastères de la Ville et Chastellenie de Corbeil : avec cela j'ai employé quelques années à feuilleter mes Livres, et en ay tiré tout ce qui me pouvoit servir à me rendre certain de tout ce qui s'est fait et passé en ce pays. Alors, considérant les fleurs que j'y avois cueillies, j'en fis un bouquet, et dressay des Mémoires à dessein de les présenter à Monseigneur de Villeroy ; mais il pleut à Dieu de le tirer de ce monde pour l'eslever au Ciel, et lui conférer la Couronne Céleste que ses actions héroïques méritoient. Cet accident, fascheux à la France et déplorable pour moy, me fit tomber la plume des mains et me deschargea de produire au jour ces Mémoires, estant résolu de les laisser dans les cabinets de mes amis, où ils fussent demeurez ensevelis, s'il ne se fust trouvé des personnes qui poussez d'affection pour leur païs natal, ont désiré qu'ils fussent donnez au public, ce que je n'ay pu leur desnier ».

On voit par cet extrait pourquoi cet ouvrage est resté si longtemps manuscrit, et les motifs qui ont enfin décidé de la Barre à le faire imprimer. On y voit aussi pourquoi cette histoire de Corbeil ne va pas au-delà du règne de Henry IV, le chapitre XXVII et dernier étant consacré par l'auteur à M. de Villeroy son protecteur, dont la mort, survenue à Rouen, le 12 Décembre 1617, lui ôta tout courage et, comme il le dit lui-même en terminant : « *le regret qui me demeure de ma perte m'oste la plume de la main et m'empêche la continuation de ces mémoires pour me consoler avec Dieu, en la ressouvenance de l'amitié et bien-veillance de la quelle ce sage et excellent Seigneur m'a honoré durant sa vie* ».

L'ouvrage de la Barre est très connu et apprécié, comme nous venons de le dire, mais de son auteur on ne sait presque rien : sa naissance, sa mort, son pays nous sont à peu près inconnus ; il y a là une lacune qu'il serait intéressant de combler ; un heureux hasard nous permet aujourd'hui d'apporter un peu de lumière dans l'obscurité qui entourait jusqu'à présent notre ancien Prévôt.

Le hasard donc nous a fait rencontrer un mémoire en défense écrit de la main même de la Barre (1). Il s'agit d'un procès pendant devant le Parlement de Paris, dans lequel il était partie, contre le Chapitre et les chanoines de Saint-Spire ; il y donne des détails sur lui-même qui constituent une sorte d'autobiographie de l'ancien Prévôt. Nous reproduisons ci-dessous l'extrait de ce document en ce qui concerne de la Barre ; c'est une véritable trouvaille et nous sommes heureux de faire connaître ces quelques notes qui montreront le Prévôt de Corbeil sous un jour qui était absolument inconnu jusqu'à présent.

Disent les défendeurs (Jehan de la Barre et Eustache Gilbert, substitut du Procureur général) ce qui s'ensuit : Les défendeurs sont contrainctz d'espangier leur pudeur en cest endroit, n'ayans l'honneur d'estre cognus de Monsieur le rapporteur, Ils sont dans la nécessité de l'informer de leurs conditions et deportemens pour lever et oster le masque ombrageux des fausses suppositions que ceulx qui ont escrit pour les demandeurs s'efforcent, contre vérité, imprimer et assoir sur la face, vie, mœurs et conversations des deffendeurs, qu'ilz accusent de vexation, usurpation et entreprise indue des droictz de l'église, dont toutesfois il leur est impossible de faire aucune preuve, ny moindre suspicion quelconque, aussi n'en font ilz aucune particulière desduction ny instance, pour induire la Cour d'y adjouster foy ni créance.

« Soit pour le regard dudict de la Barre, né dans une bonne et honneste
« famille de Paris, où il a esté noury en plaine Université, tant de Paris que de
« Bourges. De là a assisté par l'espace de dix ans auprès de la Court, en qualité
« d'Avocat, et depuis pourveu d'un estat de Conseiller au Présidial du Chastelet
« de Paris. Il y a donné des preuves de son intégrité et suffisance, telles qu'il
« en a esté recherché et choisi par Monseigneur de Villeroy, pour lui commectre
« la direction de la justice de la ville et chastellenye de Corbeil, qu'il y a treize
« ans qu'il exerce au gré des habitans, sans reproches, et que, durant ce temps,
« il a logé au cloistre Saint-Spire et a vescu avec les Abbé et Chanoines comme
« s'il eut esté leur Confrère, en toute familiarité et concorde, ayant toujours eu
« soin de les conserver, tant en leurs personnes qu'en leurs droictz et préroga-
« tives, desquelz il les a trouvés en possession et jouissance quand il est entré
« en l'exercice de son office, et peut dire avec vérité que le présent procès n'a
« pu altérer la familiarité et respect qui a toujours esté gardé entre luy et les
« dictz du chapitre, au dire desquelz il se remet entièrement pour ce regard ».

Par ce document, de la Barre nous apprend lui-même qu'il est né à Paris, d'une famille honorable ; qu'il a fréquenté l'Université

(1) Archives de Corbeil, FF. 7.

de Paris, puis celle de Bourges, qu'il a été pendant dix ans avocat auprès de la cour du Parlement et nommé ensuite Conseiller au Présidial du Chastelet de Paris ; c'est ensuite qu'il a été investi de la Prevosté royale de Corbeil. Un autre document (1) nous fait savoir, en outre, que de la Barre était marié ; il avait épousé, antérieurement à 1603, et avant sa venue à Corbeil, Claire Alvequin, fille de Philippe Alvequin, escuyer, sieur de Tasnières, et de Marye Rolland. Nous savons encore qu'il avait une fille, nommée Marguerite ; les registres paroissiaux nous apprennent qu'elle fut marraine dans l'église Notre-Dame de Corbeil, d'un garçon nommé Jean (2), le 3 novembre 1615 : « *marraine Marguerite de la Barre, fille du Prevost de Corbeil* ».

De la Barre quitta Corbeil en 1624, il retourna dans sa famille à Paris. Il vivait encore en 1647, puisque c'est l'année où il fit imprimer son livre ; mais nous croyons savoir qu'il mourut en 1649 et fut enterré au cimetière des Innocents.

Ces notes, tout incomplètes qu'elles sont, nous font déjà connaître un peu notre ancien Prévôt ; elles pourront servir plus tard à ceux qui, mieux documentés, entreprendraient d'écrire la biographie de Jehan de la Barre.

A. DUFOUR.

(1) Archives nationales, pièces originales, 1612.

(2) Du même registre, nous extrayons l'acte suivant :

« Paroisse St-Nicolas dans Notre-Dame de Corbeil ; du 3 mars 1608, acte de baptême de Claire Brayer, Parrain noble homme Charles de Richer, sieur de la Seignière, capitaine de Corbeil, la marraine Damoiselle Claire Alvequin, femme de noble homme Jehan de la Barre, Prevost de Corbeil ».

